

## Marie Moret à Antoine Massoulard, 12 juillet 1879

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation5 p. (12r, 13v, 14r, 15v, 16r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Massoulard, 12 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44315>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 juillet 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Lieu de destination 13, rue Saint-Martial, Angoulême (Charente)

# Description

Résumé Marie Moret remercie Massoulard pour les statuts de la société coopérative d'Angoulême et lui donne des nouvelles du Familistère : inventaire, adoption des carnets, économat, emploi pour Jules Pascaly, rédaction des statuts. Son appartement a été vidé et une nouvelle famille s'y est installée. Elle lui demande de ses nouvelles et évoque l'enterrement de sa nièce Lilie.

Notes

- Le destinataire de cette lettre n'est pas identifié dans l'index du registre.
- La lettre répond à celles d'Antoine Massoulard à Marie Moret et à Jean-Baptiste André Godin du 8 juillet 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- Antoine Massoulard répond à la lettre de Marie Moret le 24 août 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- Lieu de destination : d'après le texte de la lettre et les mentions manuscrites sur les lettres d'Antoine Massoulard à Marie Moret et à Godin du 8 juillet 1879 (Cnam FG 17 (2) v).

Support La dernière page constitue un addendum à une lettre. Sa place dans le registre entre la lettre du 12 juillet 1879 et celle du 25 août 1879 à Monsieur Massoulard, ainsi que son contenu nous ont incité à la rattacher à cette lettre du 12 juillet 1879.

## Mots-clés

[Coopération](#), [Décès](#), [Déménagement](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Chuquet \[famille\]](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie Émilie \(1876-1879\)](#)
- [Défontaine \[monsieur\]](#)
- [Dossogne \[monsieur\]](#)
- [Ducruet, Isanie](#)
- [Épaulard, Emmanuel \(1848-\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Jamart \[madame\]](#)
- [Laroche-Joubert et Cie \(Papeterie coopérative d'Angoulême\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Picot, Paul](#)
- [Seret \[monsieur\]](#)
- [Vavasseur, Auguste \(1823-1905\)](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Le Rappel, Paris, 1869-1933.](#)

Lieux cités

- [Angoulême \(Charente\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)



Familistère 18 Juillet 19

Monsieur Massoulard

Nous avons reçus jeudi, avec votre lettre, les statuts de la 8<sup>e</sup> coopérative d'engouement et le règlement de coopération. M. Godin et moi, nous vous remercions de cet envoi.

En attendant que M. Godin vous réponde, je désire vous communiquer du Familistère, engager au fond de votre pensée ce petit monde où vous avez vécu presque deux ans et qui, dites-vous, n'a pas eu

de vous intéresser.

Depuis notre départ, à l'usine comme au Familistère on a repris l'inventaire général, afin de prendre la date fixée aux statuts pour cette échéation. (fin juin).

La même chose se terminera à Bonheur en ce moment.

Dans les services mêmes du Familistère on vient de supprimer la caisse. M. Louis travaille pour quelques jours aux écritures d'inventaire, on verrà ensuite quoi faire de lui.

Le Dossage.



- Les caravans s'installent peu à peu; toutes les fermes et service sous étend  
tion en perspective. Bien au  
très bon搞笑.

Les mirages paraît-il  
s'en trouvent bien. d'opinion  
de M. Gauvain est que dans  
deux mois tout le monde  
en vaudra une en aussi.

M. Gauvain continue.  
D'après lui ce qu'il connaît  
des provinces d'économie  
peut être fait avec cela  
qui il y ait des choses  
en différence.

M. Gauvain fait de  
nécéssaire au journal.

- L'ami de M. Frère

M. Jules Pescaly est en  
correspondance avec nous.  
M. Gédin n'est pas fixé  
encore sur l'emploi à lui  
confier à M. gagné actuelle-  
ment 1920 francs dans une  
maison de banque, il a don-  
née à sa mère à son retour.  
Je vous dirai ce qui sera  
réalisé à son retour.

Mais avant cela les  
premiers amis de M. Gauvain  
l'invitent à la cour  
d'appel de Paris, chargé  
de l'examen des statuts.  
Il peut être procédé  
avec certaines modifi-  
cations acceptées dont  
M. Gédin étudie actuellement.

l'économie. Une conférence va avoir lieu bientôt avec M. Marastach et nous espérons que les questions en suspens seront résolues. Je vous en reparlerai.

— Je reviens maintenant à vous. Le 1<sup>er</sup> juin, j'ai vu les membres de M. Picot après le démantèlement de notre logement, j'eus alors l'envie de faire la visite finale. "Le nid de l'hirondelle est-<sup>à</sup> t-il vide ?" me dit alors M. Fabre. La famille Chagnat s'y est rapidement installée

— Je suis enchantée de la satisfaction que vous donne votre fils et des espérances que il vous fait conserver. Nous souhaitons ardemment, M. Fabre et moi, que vous trouviez la bonheur dont vous m'avez peu parlé ici.

— Vous me dites : "De moi je n'ai pas grande chose à dire." Peine-t-il - moi donc de vous parler quelques questions.

Bien - mais une belle vie - des journées de notre logement ?

— Elle, vous trouvez peut-être moins comme ici, auquel côté ?

Croyez-vous un piano?  
Lisez-vous toujours le  
journal?

Savez-vous faire longues  
journées de travail?

Êtes-vous satisfait de  
nos expéditions?

Je vous donnerai bientôt  
plus de détails sur la  
familialité que nous avons  
dans nos deux dernières.

-- Je vous ai envoyé ce matin  
le N° 11 de "L'Amic", où  
vous signalerez au chapitre  
rouge le 1<sup>er</sup> partie du  
rapport de M. Fabre, et  
propos de la vie des eaux  
formations qu'il a fondé  
à Nîmes.

Bien, bien sûr. Nous avons  
conservé l'enveloppe au cas  
où la dépense de cette  
petite partie déclera. C'est le  
moment exactement de ce  
genre qui est en liaison à  
l'origine.

Emile a été admirable  
tant dans les rapports dans  
cette terrible époque que je  
lui dis tout cela.

Hector von Syrgedaugen  
concerne, celui de M. Gadin  
et autres.

Mme de Maizière

Marie Rosat

Il faut que je me rappelle  
que! Mais va bien et  
être contrariée.

Pendant la maladie  
de notre ange envolée -  
une nuit que je veillais  
sur elle, j'avais relevé,  
à votre intention, dans  
ma lecture, des notes que  
je pensais faire entrer  
dans la première lettre  
que je vous écrirais  
Les circonstances me ont  
déciée autrement.

J'ajoute néanmoins  
aujourd'hui ces pages  
à la présente (lettre)  
peut-être ne les lirez-  
vous pas sans intérêt.